

## **Chapitre III : Restauration et gestion de l'écosystème et de la biodiversité**

### **3.1.- Biens et services de la biodiversité**

La biodiversité est importante à plusieurs niveaux pour la société, la biodiversité et les écosystèmes fournissent un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine par :

- la Fourniture des aliments, les combustibles et les matériaux de construction
- la Purification de l'air et de l'eau
- la Stabilisation et modération du climat de la planète
- la Modération des inondations, des sécheresses, des températures extrêmes
- la Génération et renouvellement de la fertilité des sols
- le Maintien des ressources génétiques (cultures, animaux, médicaments et autres produits)
- des Avantages culturels, récréatifs et esthétiques

A l'échelle globale, la biodiversité doit être considérée dans ses rapports avec les enjeux majeurs que sont la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau potable, la croissance économique, les conflits liés à l'utilisation et à l'appropriation des ressources, la santé humaine, animale et végétale, l'énergie et l'évolution du climat (ONU)

Les forêts abritent 80 % de ce qui reste de biodiversité sur terre. Elles occupent également une fonction de protection pour les ressources en eau et de réduction des risques de catastrophes naturelles et d'érosion. La restauration tend vers le retour de l'écosystème à sa trajectoire historique, la réhabilitation insiste sur la réparation, la réaffectation vise un autre usage.

Dans la pratique, il est courant de distinguer plusieurs catégories de biodiversité :

- Biodiversité «domestique» / Biodiversité «sauvage» : la première se réfère à des espèces et sous espèces domestiquées ou cultivées par l'homme, et ayant été soumises à sa sélection. La deuxième fait allusion à des espèces et sous espèces présentes spontanément, mais souvent influencées par les activités humaines.

### **3.2.- Restauration écologique et le contenu des plans pour les projets de restauration**

La restauration écologique est une tentative globale qui s'efforce d'embrasser les réalités et les tendances à la fois culturelles et environnementales, dans une perspective écologique, et socio-économique plutôt que purement technique ou d'aménagement.

La restauration tend donc vers le retour d'un écosystème à sa trajectoire historique, de ce fait, les conditions historiques sont un point de départ idéal pour un plan de restauration

### **3.3.- Différence entre restauration écologique et la réhabilitation écologique**

Les deux concepts ont le même but pour faire des écosystèmes historiques ou préexistants comme références, mais les buts et stratégies des deux activités diffèrent : la restauration vise à rétablir l'intégrité biotique préexistante, en termes de composition spécifique et de structure des communautés, tandis que la réhabilitation insiste sur la réparation et la récupération des processus, et donc sur la productivité et les services de l'écosystème.

### **3.4.- Étapes de gestion d'un écosystème**

Les plans pour les projets de restauration comprennent, au minimum :

- un raisonnement holistique (global) sur la nécessité de restaurer une partie du paysage
- une description écologique du site
- une liste des buts et objectifs
- une désignation et une description de la référence
- une explication de l'intégration de la restauration au paysage alentour
- des plans explicites, des calendriers et des budgets pour la préparation du site
- les activités de restauration incluant une stratégie pour faire de rapides corrections à mi-course
- des standards de performance développés et explicitement établis, avec des protocoles de suivi grâce auxquels le projet peut être évalué
- des stratégies pour un maintien à long terme de l'écosystème restauré
- Lorsque cela est possible, un point contrôle non traité doit être inclus sur le site du projet pour pouvoir comparer avec l'écosystème restauré.

Un projet de restauration bien planifié tente d'atteindre clairement les buts fixés qui reflètent les attributs importants de l'écosystème de référence. Les buts sont atteints en suivant des mesures concrètes spécifiques.

Deux questions fondamentales doivent se poser vis-à-vis de l'évaluation de l'écosystème restauré. Les mesures sont-elles été prises ? Les buts ont-ils été atteints ? Les réponses à ces deux questions ne sont valides que si les mesures ont été fixées avant la réalisation des travaux.

Les évaluations incluent celles de tous les buts et mesures fixés se rapportant aux aspects culturels, économiques ou sociaux. Pour cela, les techniques d'évaluation doivent inclure celles des sciences sociales. L'évaluation des buts socio-économiques est importante pour les décideurs et par la suite pour les responsables politiques qui choisissent (ou non) la mise en œuvre de projets de restauration.

- Biodiversité «remarquable» / Biodiversité «ordinaire» : la première est associée à des organismes vivants et/ ou habitats rares ou menacés de disparition, la deuxième correspond au reste de la biodiversité.

Sans biodiversité, aucun bien ni service écologique ne peut exister (Limoges, 2011; EM, 2005b). Les biens et services écologiques sont les bienfaits des écosystèmes dont bénéficie l'humain et qui contribuent à son bien-être. La qualité et la quantité de ces services écologiques semblent dépendre de l'intégrité des écosystèmes et du maintien de la biodiversité, plus un écosystème génère des biens et services écologiques utiles à l'homme, plus sa valeur économique sera élevée.

### **3.4.1.- État des lieux**

L'état des lieux du site est la base du plan de gestion. C'est une synthèse des données existantes. Il oriente la définition des enjeux, à partir de laquelle toute la stratégie de gestion devra être déclinée (Objectifs à long terme, objectifs opérationnels, actions, suivis). Il est ainsi important de bien appréhender les différentes composantes. En général, un état des lieux conséquent est réalisé lors du premier plan de gestion puis actualisé dans les versions suivantes. Sa partie inventaire lorsqu'elle est importante peut faire l'objet d'un volume à part.

#### **3.4.1.1.- Pourquoi réaliser un état des lieux ?**

L'état des lieux est la première étape du cycle de gestion qui a pour but de :

- Disposer d'une connaissance suffisante, pertinente, actualisée sur le site afin de réaliser un portrait de l'espace naturel protégé (contexte, caractéristiques, fonctionnement, tendances évolutives)
- Organiser les données de base à analyser pour dégager les responsabilités et identifier les enjeux à l'échelle du site ;
- Comprendre le fonctionnement global du site et identifier les facteurs déterminants pour la gestion

#### **3.4.1.2 -Les enjeux**

- Littéralement un enjeu désigne « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner » sur le site. Dans le cadre de la rédaction du document de gestion, les enjeux sont constitués des éléments du patrimoine (naturel, géologique ou culturel) ou du fonctionnement (écologique ou socio-économique) de l'espace naturel protégé pour lesquels ce dernier a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer.

### **3.4.2. - Identifier les enjeux au regard des responsabilités**

### **3.4.2.1.- La représentativité de l'espace naturel pour ce patrimoine naturel**

Elle renseigne sur : la proportion présente sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large. Ce critère peut être exprimé en part de l'aire de répartition, de l'effectif d'une espèce, de la surface totale occupée par un habitat, ou de la biomasse totale.

#### **➤ Le rôle fonctionnel du site**

Il s'agit de définir l'importance du site sur le plan d'une fonctionnalité. Ces critères sont plus délicats à renseigner.

Pour les espèces, la fonctionnalité du site renseigne sur le caractère déterminant de l'espace naturel pour la réalisation de leur cycle de vie (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, ...). Pour les habitats, le critère renseigne sur les fonctions remplies par l'habitat à l'échelle du site et à une échelle plus large (ex : production primaire, habitats interconnectés, réservoirs de biodiversité / zone de refuge, fleuve à dynamique encore active ...).

#### **➤ La sensibilité du patrimoine naturel**

Elle renseigne sur sa fragilité et sur sa capacité de résilience.

Exemple : une dépendance vis-à-vis d'un habitat et/ou micro habitat spécialisé ;

De très faibles tolérances ou des seuils environnementaux qui sont susceptibles d'être dépassés, à n'importe quel stade du cycle vital ;

#### **➤ Objectifs à long terme**

Un objectif à long terme définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Il ne s'agit pas de ce que l'on veut FAIRE mais ce que l'on veut ATTEINDRE comme résultat. Il s'agit donc d'un choix stratégique. C'est une décision politique partagée qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions. La phase de concertation à ce stade est donc cruciale et doit être bien préparée.

Exemple

#### **➤ Les objectifs opérationnels**

Il s'agit des choix de gestion à moyen terme établis au regard de l'analyse des facteurs qui influencent l'état des enjeux et l'atteinte des objectifs à long terme.

#### **➤ l'évaluation**

L'évaluation consiste à mesurer les effets engendrés par la gestion de l'espace naturel protégé en recherchant si les moyens juridiques, administratifs, financiers et techniques mis en œuvre produisent les résultats attendus au vu des responsabilités du site.

L'évaluation est multidimensionnelle, elle va permettre de répondre à plusieurs types de préoccupations : que s'est-il passé ? A-t-on bien fait ? Comment faire mieux ?

L'évaluation ne doit pas être une étape déconnectée du plan de gestion et ne doit pas être pensée a posteriori. Bien au contraire, elle s'anticipe à chaque étape du cycle de gestion.